



[PatientCivilité] [PatientFirstName] [PatientLastName]

Date de naissance : [PatientBirthday] Numéro de téléphone : [PatientPhone]

Date du rendez-vous : **[DATE_RDV_COURTE]** à **[HEURE_CONVOCATION]**

Adresse : **[ADRESSE_SITE] [ADRESSE2_SITE] [VILLE_SITE]**

Vous allez avoir une : **ponction-biopsie abdominale en radiologie**

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Cette fiche vous informe sur le déroulement de la ponction et de ses suites. **Vous verrez également un radiologue en consultation préalable** afin d'adapter ces explications à votre cas.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cette ponction pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (apportez la liste écrite de vos médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Une ponction-biopsie abdominale consiste à faire une piqûre dans le ventre pour réaliser un ou plusieurs prélèvements. Ces prélèvements seront analysés au microscope. Cette ponction-biopsie peut, dans la majorité des cas, permettre de connaître la nature de l'image sur laquelle nous nous interrogeons tout en évitant une opération.

Pourquoi faire cette ponction dans le service de radiologie ?

Nous utiliserons pour nous guider et pour rendre le geste plus sûr, selon les cas, l'échographie ou le scanner. Ces techniques permettent de bien repérer les organes, de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet.

Dans l'hypothèse où on vous proposerait une ponction sous scanner, il faut savoir que si cette technique utilise des rayons X, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

Le déroulement de la ponction

Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de la ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous devez rester immobile pendant l'ensemble de la procédure et arrêter de respirer si le radiologue vous le demande.

La ponction-biopsie comprend trois étapes principales :

- 1- Le repérage de l'organe ou de la lésion grâce à l'échographie ou le scanner,
- 2- L'anesthésie locale au niveau du point de ponction. Elle provoquera une petite douleur de courte durée,
- 3- L'introduction de l'aiguille et la ponction-biopsie. Le premier passage de l'aiguille en profondeur peut être un peu désagréable. Après cela, vous n'aurez plus que des sensations de pression sur la peau. Plusieurs types d'aiguilles peuvent être utilisés selon la nature et la profondeur du prélèvement à effectuer, mais il s'agira toujours d'aiguilles à usage unique pour éviter d'éventuelles transmissions d'infections. Les aiguilles automatiques font souvent un petit déclic au moment du prélèvement. Il sera parfois nécessaire de faire plusieurs prélèvements.

La durée de la ponction est variable en fonction du mode de guidage et de la complexité de l'intervention, allant de 20 minutes à une heure.

Quelles complications peuvent survenir pendant et après la ponctions ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétences et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

- Des douleurs abdominales peuvent apparaître après la ponction ; elles sont le plus souvent transitoires et calmées par les médicaments.
- Une douleur à l'épaule droite peut survenir dans le quart d'heure qui suit une ponction du foie ; vous la signalerez aussitôt à l'équipe médicale ; généralement elle sera rapidement soulagée par des médicaments.
- La blessure de la paroi du tube digestif peut exceptionnellement rendre nécessaire une intervention chirurgicale.
- Les urines peuvent être teintées de sang, après une biopsie du rein : cette hémorragie est passagère.
- Très rarement une hémorragie nécessitera une transfusion de sang, de dérivés sanguins, ou une intervention.
- Les décès après une simple ponction sont tout à fait exceptionnels

Quand les résultats seront-ils disponibles ?

Une rapide analyse permettra de dire si les prélèvements ont bien rapporté suffisamment de matériel. L'analyse plus complète prendra plusieurs jours. Les résultats seront alors adressés dans les meilleurs délais à votre médecin qui pourra alors vous les commenter.

Que va-t-il se passer après la ponction ?

Vous serez surveillé attentivement par le personnel soignant. On vous indiquera si vous devrez rester allongé et pendant combien de temps. La durée pendant laquelle vous devrez rester en radiologie ou dans l'établissement dépend du type de ponction.

[PatientCivilite] [PatientFirstName] [PatientLastName]

Date de naissance : ▪ MERGEFIELD DatenaissancePatient[PatientBirthday] Numéro de téléphone :
[PatientPhone]

Date du rendez-vous : [DATE_RDV_COURTE] à [HEURE_CONVOCATION]

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

1- Avant la consultation préalable, répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

- Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) • OUI • NON
- Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang ? • OUI • NON
(anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic, Persantine, Plavix, Préviscan, Sintron, Solupsans, Ticlid, Brilique, Effient, Xarelto, Pradaxa, Eliquis...),
ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ?
→ Dans ce cas , il sera peut-être nécessaire d'arrêter ce traitement avant l'examen, nous vous précisons combien de temps.

Etes vous allergique ?

- A certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? • OUI • NON
- Avez-vous mal toléré un examen radiologique ? • OUI • NON

Etes-vous atteint d'une des maladies suivantes ?

- (Il pourrait y avoir une incompatibilité entre ces maladies et un médicament que nous utilisons parfois)
- Avez-vous eu un glaucome (maladie de l'oeil) ? • OUI • NON
 - Avez-vous une maladie de la prostate (hypertrophie bénigne) ? • OUI • NON

- Madame, êtes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? • OUI • NON
- Allaitez vous ? • OUI • NON

D'une manière générale , n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse**.....

.....

2- Apportez le jour de la consultation préalable :

- La demande de votre médecin (ordonnance, lettre, ...)
- Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM,...)
- La liste écrite des médicaments que vous prenez.

3- Les examens que vous devez faire avant la ponction :

- Avant la ponction une prise de sang vous sera prescrite pour vérifier que votre sang coagule bien et que votre rein fonctionne bien.
- Une consultation d'anesthésiste* sera également prévue de façon systématique.

* Cabinet d'anesthésie 1 : (anciennement cabinet de la Clinique du Mail)

21 rue Alphonse de Saintonge 17000 La Rochelle : **05.46.30.33.16 - 05.46.00.28**

Dr Bernard - Dr Dannappel - Dr Leyre - Dr Mazzochi

Dr Reminiac - Dr Thelen-Catimel

* Cabinet d'anesthésie 2 : (anciennement cabinet de la Clinique de l'Atlantique)

102 avenue Denfert-Rochereau 17000 La Rochelle : **05.46.43.92.64**

Dr Beaumont - Dr Bugnon - Dr Guyonnet - Dr Lorcerie - Dr Pasteur

Dr Pinto - Dr Rabiller - Dr Robin - Dr Smirnoff

4- Pour la ponction :

- Apportez :

* Les résultats de la prise de sang concernant la coagulation et la fonction rénale et le résultat du test COVID 19.

* Le compte rendu de la consultation d'anesthésie si réalisée.

* Votre carte d'identité.

- A l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demandé d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements.

- Vous ne mangerez pas, ne fumerez pas et ne boirez pas pendant 3 heures avant l'examen.

- Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

5- Après votre retour à domicile :

Vous ne devez pas conduire les 24 premières heures, éviter les exercices physiques intenses dans les 48 heures suivantes et vous organiser pour, en cas de problème, pouvoir rejoindre rapidement l'établissement.

En cas de douleurs persistantes, de difficultés à respirer, ou de signes anormaux (fièvre, frissons...), il est important de contacter immédiatement votre médecin ou notre équipe au n° de téléphone suivant : **05.46.67.88.88.**

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

M. ou Mme a personnellement lu et rempli cette fiche, certifie l'exactitude des renseignements fournis et donne son accord pour la réalisation de l'examen.

Date et signature :

